

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2011

PRESENTS :

M. ROSIER : Maire

Mesdames WALLEZ, LEMMEN et Messieurs CAPELLE : Adjoint

Messieurs VICENTE, MAUGARS : Conseillers Délégués

Mesdames : MUTTE, BREJON, DEMULDER, et Messieurs : BIENFAIT, PHILIPPE, POT, DROUSIES ET HORGNIÉS : Conseillers

Madame HAUTION : Directrice Générale des Services

POUVOIRS :

M. LEPEURIEN à M. PHILIPPE

ABSENTS :

M. BARUCCI : Adjoint

Mme LONCHAMP : Conseillère

I Subvention DETR « Chemin de Rocq à Ostergnies »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier préparé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), concernant les travaux de voirie liés aux intempéries le long de la VC n° 204 dite « Chemin de Rocq à Ostergnies »

Le Conseil Municipal, après avoir étudié tous les éléments du dossier, décide de réaliser ces travaux et sollicite une subvention au titre de la DETR – programme 2011.

Suivant le devis estimatif, les travaux sont évalués à 99486.02 € HT

Le montant de la subvention pouvant être obtenue :

- au taux minimal fixé à 25%, s'élève donc à : 99486.02 € x 25%, soit 24871.50 €
- dans la limite d'un cumul de 80% des aides publiques directes à : 79588.82 €

Le complément de financement sera assuré par les fonds libres de la Commune.

Les travaux seront réalisés en septembre 2011.

II Subvention DETR « Chemin de Wetz et la voie du Stade Othon Brichot »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier préparé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), concernant les travaux de voirie le long de la VC n°203 dite « Chemin de Wetz » et la voie du stade, afin d'améliorer les conditions d'accès au stade O. Brichot.



Le Conseil Municipal, après avoir étudié tous les éléments du dossier, décide de réaliser ces travaux et sollicite une subvention au titre de la DETR – programme 2011.

Suivant le devis estimatif, les travaux sont évalués à 84 851.35 €HT

Le montant de la subvention pouvant être obtenue :

- au taux minimal fixé à 25%, s'élève donc à : 84 851.35 € x 25%, soit 21 212.84€
- dans la limite d'un cumul de 80% des aides publiques directes à : 67 881.08€

Le complément de financement sera assuré par les fonds libres de la Commune.

Les travaux seront réalisés en septembre 2011.

III Transfert de compétences à l'AMVS : dépenses d'investissement voirie pendant la gestion provisoire du 01 Janvier au 31 Août 2010.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre (AMVS) a repris la compétence voiries à partir du 1^{er} Janvier 2010 avec une délégation de gestion provisoire assurée par la Commune du 1^{er} Janvier au 31 Août 2010.

Dans la convention, il est prévu que la Commune règle l'ensemble des factures d'investissement relatifs à la voirie et que l'AMVS rembourse l'intégralité des sommes mandatées par la Commune.

Par la suite, l'AMVS adressera à la Commune une demande de fonds de concours équivalente à 40% des investissements réalisés.

Ceci exposé, Monsieur le Maire propose d'accepter le tableau suivant, fixant les différents éléments nécessaires à la clôture des opérations d'investissement de cette convention :

Communes	Objet	A Montant TTC mandaté entre le 01/01 et le 31/08/2010	B Montant de subvention perçue par la commune entre le 01/01 et le 31/08	C=A-B Totalnet à rembourser à la commune	D FCVA	E Subventions à percevoir	F=C-D-E Charge résiduelle	G=Fx60% Part AMVS (60%)	H=Fx40% Part communale (40%) Fonds de concours
Recquignies	Enfouissement réseaux Rue Maurice Druart	128 988.05 €		128 988.05 €	19 969.93 €	0.00 €	109 018.12 €	65 410.87 €	43 607.25 €
Recquignies	Aménagement rue Maurice Druart	190 786.15 €		190 786.15 €	29 537.51 €	0.00 €	161 248.64 €	96 749.18 €	64 499.46 €
Recquignies	Travaux création de voiries Impasse des Mines	44 349.98 €		44 349.98 €	6 866.26 €	0.00 €	37 483.72 €	22 490.23 €	14 993.49 €
Recquignies	Travaux Rue René Fourchet prolongée	130 652.79 €		130 652.79 €	20 227.66 €	0.00 €	110 425.13 €	66 255.08 €	44 170.05 €
Recquignies	Travaux Chemin des Meuniers	80 227.96 €		80 227.96 €	12 420.89 €	0.00 €	67 807.07 €	40 684.24 €	27 122.83 €
Mont total Remboursés		575 004.93 €	0.00 €	575 004.93 €	89 022.26 €	0.00 €	485 982.67 €	291 589.60 €	194 393.07 €

RJ

**Le conseil municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,**

- Approuve à l'unanimité le tableau récapitulatif ci dessus transmis par l'AMVS.
- Précise que notre participation au titre du fonds de concours est prévue au budget primitif 2011.

IV Modification Budgétaire 2011

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le BP 2011 présente une anomalie au niveau des opérations d'ordres entre les sections d'investissement et de fonctionnement (chapitre 040 en investissement et 042 en fonctionnement). En effet, celles-ci doivent être équilibrées, il y a donc lieu de procéder à des modifications budgétaires :

**Le conseil municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,**

- décide à l'unanimité de procéder aux modifications budgétaires suivantes :
 - o 042 – 6812 : Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir : - 2000 €
 - o 013 – 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel : - 2000 €

Fait le 04.05.2011

Diffusion :

- Membres du conseil municipal
- Classeur Elus
- Mme Haution (2)
- Secrétariat de Direction
- Comptabilité
- Service technique
- Etat Civil
- Registre
- Affichage

